



Le 12 septembre Tous en grève

Le projet de loi sur le dynamitage du code du travail est une déclaration de guerre contre l'ensemble du monde du travail.

Le Gouvernement et le patronat voudraient réduire à néant l'ensemble des droits collectifs que des générations de travailleurs ont réussi à imposer à travers des décennies de luttes.

Cette attaque est la suite des celles portées sous Sarkozy et Hollande qui ont tous cherchés à donner plus de facilités au patronat pour licencier, baisser les salaires, mettre en concurrence les salariés les uns contre les autres, bref à faciliter l'exploitation.

Le projet de loi travail c'est tous les pouvoirs au patronat et pas de droit pour les travailleurs.

Il est dans l'intérêt de tous les salariés de se mobiliser massivement pour protester contre ce projet.

Seule la mobilisation massive et déterminée des salariés pourra faire reculer le gouvernement et le patronat.

**La CGT de PSA Peugeot-Citroën appelle
les salariés de tous les sites PSA
à se mettre en grève et à manifester
dans la rue les 12 et 21 septembre.**

**RV demain mardi 14h Place de la Bastille
Départ de l'usine 13h cafétéria centrale.**

Le gouvernement a déclaré une guerre sociale aux travailleurs, retraités et aux plus pauvres, au profit des patrons, des actionnaires, des plus riches !

<p>Inversion de la Hiérarchie des normes :</p> <p>L'accord d'entreprise devient la loi face au code du travail et aux conventions collectives.</p>	<p>L'accord d'entreprise pourra :</p> <p>baisser les salaires, modifier le temps de travail, les congés, les majorations des H+...</p>	<p>Le patron pourra aller en dessous des acquis des salariés, voir même les supprimer :</p> <p>Primes de vacances, jours fériés, d'ancienneté, etc...</p>	<p>De 10 à 12 heures de travail par jour et de 44 à 46 heures par semaine par simple accord d'entreprise</p> <p>Augmentation du nombre de semaines consécutives de 44 à 46 heures.</p>
<p>Plafonnement des indemnités pour licenciement abusif :</p> <p>des indemnités divisées par 2 au minimum !</p> <p>Les patrons n'auront plus qu'à planifier et provisionner les licenciements.</p>	<p>La durée des congés pour événements familiaux (décès d'un proche, naissance, etc...), ne serait plus garantie par la Loi.</p>	<p>Les 11 heures de repos obligatoire par tranche de 24 heures pourront être fractionnées.</p>	<p>Les temps d'astreintes peuvent être décomptés des temps de repos.</p>
<p>Simplification des procédures de licenciements pour les patrons.</p> <p>Baisse des indemnités de licenciement</p>	<p>Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats.</p> <p>Ces référendums se font sur fond de pression et de chantage à l'emploi sur les salariés.</p>	<p>Après un accord d'entreprise, un salarié qui refuse un changement de son contrat de travail pourra être licencié, sans motif économique.</p>	<p>Une multinationale pourra fermer une entreprise en France au prétexte de difficultés, sans que les profits colossaux qu'elle réalise dans le monde soient pris en compte.</p>
<p>Une entreprise pourra faire un PSE sans avoir de difficultés économiques.</p> <p>Fin de l'obligation d'offres de reclassements individuels.</p> <p>Il pourrait juste y avoir un accès internet en interne sur des offres « d'emplois accessibles ».</p>	<p>Actuellement, un patron ne peut pas licencier plus de 10 salariés sur une période de 30 jours sans avoir l'obligation de déclencher un PSE. Désormais, ce seuil serait porté à 30 salariés.</p>	<p>Des contrats de chantier, de projet, de mission... qui signeraient la fin du CDI dans de nombreux emplois.</p>	<p>Intérim et CDD : généralisation de la précarité.</p> <p>Le gouvernement veut renvoyer à la négociation d'entreprise, et non plus à la loi, l'intérim et les CDD.</p>
<p>Suppression des DP, CE, CHSCT et leur remplacement par une instance unique, le CSE (Comité Social et Economique).</p>	<p>Suppression du CHSCT qui ne serait plus qu'une simple commission du CSE.</p> <p>Alors que le nombre d'accidents du Travail ne cesse d'augmenter.</p> <p>Ses prérogatives pourraient disparaître.</p>	<p>La santé et la sécurité au travail dans les mains des patrons</p> <p>Chaque entreprise aurait la responsabilité de définir les règles d'information et de protection des salariés.</p>	<p>Hausse de la CSG</p> <p>Baisse des APL</p>

Toutes ces mesures, et bien d'autres encore, montrent que c'est tout le pouvoir au Patronat.

Protestons contre toutes ces attaques.

Pas question d'accepter 100 ans de recul de nos droits de travailleurs.

Manifestons nombreux demain
14H de Bastille à Place d'Italie.